



FICHE DE PRE-INSCRIPTION
Séjour Montagne à Saint-Jean d'Aulps
Du 21 au 28 Février 2020



L'enfant :

Nom :

Age :

Prénom :

Date de naissance :

N° de Portable du jeune :

Photo

Autorité parentale :

Mère

Père

Autre :

	Mère	Père	Autres
Nom			
Prénom			
Adresse			
Code Postal			
Commune			
Mail			
Portable			
Quotient Familial			

Tarifs :

Quatre modulations suivant le coefficient familial ≤620 - 621 à 999 – 1000 à 1499- ≤ 1500

Pour les jeunes de la commune 250€ - 350€ - 500€ - 585€.

Pour les jeunes hors commune 450€ - 550€ - 700€ - 785€.

Possibilité d'obtenir des bourses avec la Bourse vacances collégiens avec le département

Pour les jeunes de la commune avec un dossier CCAS .

Prendre rendez-vous avec Mme DESLEUX. Tel : 02.31.97.30.24.

Pour les jeunes hors ressortissant français 785€.

Nous avons prévu 4 actions afin d'apporter une aide au financement et d'impliquer les jeunes dans le projet.

Vente de chocolats de Noël, stand le 1 Décembre au marché de Noël, soirée le 9 novembre, des ventes de gâteaux. Avec un objectif de 1500€.

La participation des jeunes sur 3 de ces 4 actions sera obligatoire. Dans le cas contraire, le tarif du séjour sera majoré de 80€.

Modalités de règlement :

- Le règlement du coût du séjour s'effectue dans sa totalité lors de l'inscription afin qu'elle soit définitive. Cependant, l'encaissement des paiements peut intervenir en 3 fois mais la totalité de l'encaissement s'effectuera obligatoirement avant le départ de l'enfant au séjour :
 - Règlement de 10% du montant à l'inscription, chèque à l'ordre du trésor public qui ne sera pas encaisser.
 - Règlement de 50%, 1 mois avant le départ,
 - Règlement de 100%, du séjour 15 jours avant le départ,

- L'aide aux vacances de la C.A.F. est acceptée sous les conditions suivantes :
Présentation obligatoire de la notification VACAF pour l'enfant partant en séjour ;
Acceptation sous réserve que le séjour permette la prise en compte du dispositif ;
Acceptation sous réserve que le montant du séjour soit supérieur au montant alloué par le dispositif VACAF. Les prises en charge des comités d'entreprise ou des œuvres sociales sont acceptées.

Modalités d'annulation :

- L'annulation ne sera effective qu'à réception d'un courrier
 - Annulation 2 mois avant le départ : La commune conservera 10 % du montant à régler par la famille. Cette dernière sera donc remboursée à hauteur de 90% du prix du séjour facturé et payé.
 - Annulation 1 mois avant le départ : La commune conservera 20 % du montant à régler par la famille. Cette dernière sera donc remboursée à hauteur de 80 % du prix du séjour facturé et payé.

Le déroulement :

- Départ le vendredi 21 Février à 22h sur la place de l'ancienne gare
- Arrivée prévue à 10h30 le samedi 22 février
- Retour départ de Saint Jean D'Aulps le jeudi 27 février à 21h et arrivée à 9h30 le 28 février à Saint-Aubin-sur-Mer
- Les activités :
 - 5 séances (2h) de ski alpin encadrées par 3 moniteurs ESF(Insignes non comprises) taux d'encadrement 1 pour 12
 - Remontées mécaniques (5x5h)
 - Matériel (casque compris)
 - 1 sortie raquette (demi-journée) encadrée par 2 moniteurs moyenne montagne
 - 1 activité construction d'igloo encadrée par 2 moniteurs moyenne montagne
 - 1 activité run-arc
 - 1 activité chiens de traîneaux

Accompagnateurs :

1 Directrice Mme Bracqbien Emmanuelle, 4 Animateurs dont 3 bénévoles (Professeur de lycée professionnel)

Hébergement :



Conception Rêves – La Grande Ourse

Grand chalet savoyard de 5 niveaux, comprenant :

Au sous-sol : un bloc sanitaire (16 douches, lavabos et wc), un local pour rangement du matériel, une buanderie et une chaufferie.

Rez-de-chaussée : une cuisine équipée, une réserve, une salle à manger, une salle d'activités, une infirmerie, un bureau animateur et un bureau du personnel. 1°, 2° et 3° étage : 3 salles d'activités, 25 chambres de 2 à 9 lits représentant une capacité d'accueil de 118 lits.

Au cœur du massif du Chablais, entre lac Léman et Mont Blanc, le centre de vacances La Grande Ourse se situe à 2 kilomètres du village de Saint Jean-d'Aulps, à 300 mètres de la station de ski et à 25 kilomètres de Thonon-Evian.



Pension complète La pension complète comprend :

- 3 repas complets et équilibrés et un goûter.
 - Le couchage (draps, couette et oreiller), les lits sont faits par les groupes à leur arrivée.
 - Le ménage de l'ensemble de l'établissement.
 - Pour les groupes moins nombreux l'obtention de cette salle variera selon les disponibilités.
- Local à ski en haut du télécabine.

Domaine de Roc d'Enfer



Information :

Auprès de Mme Bracqbien : 06 26 64 35 04

Pole-jeunesse@saintaubinsurmer.fr



CASA@centreanimationsaintaubina

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé » :

